

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 3

Artikel: La Suisse humanitaire : La Croix-Rouge ne baisse pas les bras
Autor: Kellenberger, Jakob / Ribi, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

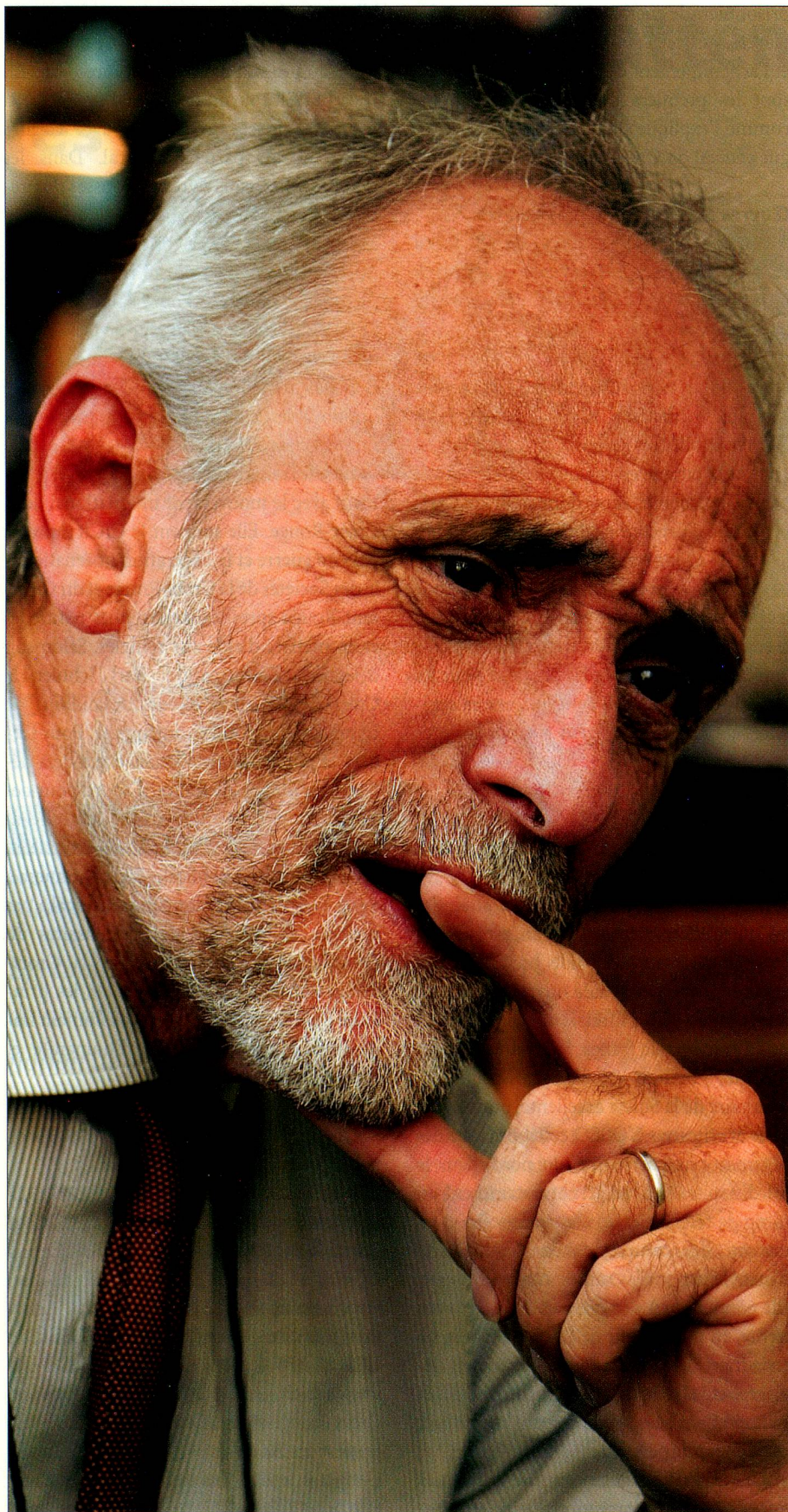
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Patrick Lüthy

La Croix-Rouge

Le droit international humanitaire est violé en maint endroit. Mais pour Jakob Kellenberger, président du CICR, la résignation n'est pas de mise.

REVUE SUISSE: Jakob Kellenberger, à cause des guerres en Afghanistan et en Irak, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fait presque chaque jour les grands titres. Cela vous fait-il plaisir, vous qui présidez une institution plutôt discrète?

JAKOB KELLENBERGER: Je n'éprouve pas de plaisir particulier à voir le CICR faire la une des journaux, car ce n'est en général pas un bon signe de l'état du monde. Je préférerais que l'attention se porte sur autre chose que tel conflit ou telle guerre. Il serait bon que les milieux politiques et le grand public vouent une attention plus durable aux conflits qui se déroulent dans le monde entier.

Le CICR entend se présenter comme institution neutre, indépendante et crédible. Il doit vous être difficile de trancher entre le silence et la parole, en temps de guerre ou de crise.

Il faut distinguer entre le discours public et les entretiens confidentiels avec les parties au conflit. Dans ces derniers, le CICR ne mâche pas ses mots si les règles du droit humanitaire international sont violées ou qu'il règne un état intolérable dans les prisons visitées. En public, nous sommes plus retenus, car l'accueil qui nous est fait, et donc la possibilité pour notre organisation d'avoir accès partout aux victimes des conflits armés, dépendent de la discrétion que le CICR observe en cas de conflit.

Est-il exact que le président du CICR a la possibilité de parler avec pratiquement tous les chefs d'Etat du monde?

D'après mes expériences, il est effectivement possible de rencontrer les dirigeants de tous les Etats où surgissent des problèmes et que le CICR aimerait aider.

Y a-t-il des chefs d'Etat et de groupes avec lesquels vous refusez de parler?

Jakob Kellenberger (58 ans) est président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis trois ans et demi. Il était auparavant secrétaire d'Etat au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et a dirigé les négociations bilatérales avec l'UE de 1994 à 1998. L'Appenzellois passe pour un négociateur obstiné et patient.

ge ne baisse pas les bras

Non! Si le CICR entend exercer sa mission en tout lieu, donc s'il veut venir en aide aux gens, il doit être prêt à parler avec toutes les parties à un conflit, quel que soit le statut de leurs chefs. Nous n'obtenons en fin de compte l'accès que si les parties au conflit se déclarent d'accord.

Y a-t-il un événement de vos trois ans de présidence qui vous soit resté durablement en mémoire?

J'ai beaucoup de souvenirs de ce genre. Le principal, pour moi, est toujours qu'après une négociation ou une conversation, je vois s'améliorer la situation concrète des gens. Dans un passé récent, je citerais la fin de la guerre entre l'Erythrée et l'Éthiopie: de 1998 à 2000, plusieurs civils et prisonniers de guerre ne furent pas relâchés. Après mon intervention auprès des deux chefs d'Etat, en août dernier, tous les prisonniers de guerre ont pu rentrer chez eux. Voilà le genre de moments qui comptent! Mais un tel résultat est le fruit du travail de nombreux collaborateurs du CICR.

Dans votre travail, vous êtes confronté à la détresse et à la pauvreté du monde, à des conflits et à des guerres. Comment maîtrisez-vous toutes ces situations?

Je ne suis pas le seul à affronter de pareilles expériences. La dizaine de milliers de collaborateurs locaux du CICR y sont aussi exposés directement, ce qui est beaucoup plus difficile pour eux. Certains événements nous affectent profondément, évidemment. Pour mes collaborateurs et moi, la priorité va aux gens que nous voulons aider. Il y a quelque chose de déprimant à constater que les conflits et les guerres perdurent dans le monde, sans progrès visible. Il est également attristant de voir que le droit humanitaire international est violé en plusieurs endroits. C'est pourquoi nous essayons d'inciter les Etats à s'engager sérieusement en faveur d'un respect plus marqué de ce droit. Il n'y a pas d'autre solution que de poursuivre simplement nos efforts dans ce sens. La résignation n'est pas une option pour une organisation telle que le CICR.

Le droit humanitaire international est-il plus respecté aujourd'hui qu'autrefois, ou moins?

Cela est difficile à dire. Il est certain que le droit international est beaucoup trop peu respecté, mais c'était déjà le cas naguère. S'il l'était davantage, les conséquences humanitaires des guerres seraient beaucoup moins graves. Une difficulté supplémentaire vient de ce qu'il y a aujourd'hui plusieurs guerres civiles très opaques. De nos jours, le premier problème est souvent déjà d'atteindre les parties au conflit. Propager le droit humanitaire international dans une guerre civile est une tâche particulièrement ardue.

Dans l'organigramme du CICR, l'organe suprême est le Comité, formé de dix-neuf personnes. Pourquoi ce Comité se compose-t-il encore exclusivement de Suisses?

Je comprends votre question, vu que le CICR est une organisation très internationale. C'est surtout pour des raisons d'ordre historique que l'organe suprême se compose uniquement de Suisses. La «monoculture» accélère la prise de décision, puisqu'il n'y a pas de disputes dues à la nationalité et pas de discussion d'ordre politique quant à une répartition correcte des sièges.

Comment le CICR est-il perçu dans le monde – comme une institution suisse et occidentale, ou simplement comme une organisation humanitaire neutre, sans la moindre réserve?

Pour le CICR, faire reconnaître l'indépendance et la neutralité, quel que soit le pays, la civilisation ou la culture, est devenu un immense défi. Personnellement, j'ai l'impression que nous sommes reconnus comme tels. Mais nous ne pouvons nous contenter d'être indépendants, neutres et impartiaux. Il nous faut aussi nous efforcer d'être perçus comme tels.

La Suisse est le troisième bailleur de fonds du CICR. Vous avez pourtant déjà signalé que sa contribution pourrait être plus importante.

Le CICR est reconnaissant à la Suisse pour sa contribution de 88 millions de francs en 2002. C'est là un montant substantiel, qui alimente essentiellement le budget du siège principal. Mais effectivement, d'autres donateurs importants, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, ont relevé massivement leur contribution ces dix dernières années, alors que la participation suisse, de l'ordre de 10 à 12 %, a pratiquement stagné. Le CICR n'est d'ailleurs pas in-

intéressant pour la Suisse, économiquement parlant: les salaires et les redevances sociales versés en Suisse, ainsi que les achats effectués auprès de compagnies établies en Suisse, représentent plus du triple de la contribution annuelle de la Suisse. Le relèvement de la contribution suisse aux opérations de terrain serait donc justifié.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, soit les coalisés de la guerre en Irak, sont les principaux bailleurs de fonds du CICR. Ces pays exercent-ils une pression quant à l'utilisation des fonds par le CICR?

Non, il n'y a pas de pression. Je dois même dire que ces deux Etats ne versent pas seulement des contributions élevées, ils ne prescrivent même pas, dans une large mesure, à quels pays ou programmes ces fonds doivent être alloués. Ils respectent donc l'indépendance du CICR.

Qui devrait financer l'aide humanitaire en Irak et qui devrait la distribuer, sur place?

L'important pour nous est que le CICR et les autres œuvres humanitaires disposent de suffisamment de latitude pour exercer leur activité indépendamment et de façon purement humanitaire. Les puissances occupantes ont cependant une responsabilité évidente à l'égard de la population des territoires occupés. Vu le contexte, elles apporteront sans doute aussi de l'aide humanitaire.

Quelles tâches voyez-vous pour le CICR après la fin de la guerre?

Notre tâche après la guerre est assez claire, vu notre mission. L'activité de protection comprendra les visites aux prisonniers de guerre et aux civils internés, ainsi que la réunification des familles. D'autres tâches échoiront encore au CICR au titre de la Quatrième Convention de Genève. Une tâche importante sera l'approvisionnement en eau et la réhabilitation des hôpitaux et des systèmes sanitaires. Sur ce plan, le CICR dispose d'une longue expérience en Irak. S'il y a des flux importants de personnes déplacées, le CICR assumera la responsabilité de les aider et de les encadrer.

Interview: Rolf Ribi
L'entretien a eu lieu en avril 2003 au siège du CICR à Genève.

Traduit de l'allemand.